

La rédaction d'un travail de recherche est la construction d'un discours scientifique spécialisé où la clarté, la non ambiguïté, la monosémie, la précision, la cohérence, la non contradiction, la structuration logique, la non redondance et l'objectivité sont des critères à respecter pour garantir une meilleure lisibilité. Le style, en tant que façon de s'exprimer, diffère d'une personne à une autre. Or, le discours scientifique se base sur quelques aspects stylistiques communs que réclame la scientificité. Ainsi, tout en reconnaissant le caractère personnel du style de chacun, on présente dans ce qui suit des orientations à propos des points communs que devrait marquer et atteindre toute rédaction académique et scientifique.

A/ Les règles de la langue

Loin de toute forme de complexité quelconque, un texte scientifique devrait être lisible. Il est certain donc que le non respect des règles orthographiques, morphologiques, lexico-sémantiques et syntaxiques de la langue entrave la lisibilité et altère la force argumentative et par conséquent la scientificité du travail.

Orthographe

La graphie arbitraire
des signes, le dessin
des mots

Morphologie

La graphie des mots
relative à leurs états g
grammaticaux

Composition

dérivation

Accord de genre,
de nombre

Conjugaison

Lexico-sémantique

Le choix des unités
lexicales et leurs sens

La non ambiguïté

La non redondance
sémantique

La non contradiction
sémantique

La non métaphoricité

Syntaxe

Respecter le schéma normative de la structure phrastique du française!

Adopter une structure syntaxique courte en évitant, notamment pour les débutants, la syntaxe longue qui pourrait induire à l'erreur, et entraver la lisibilité du texte!

Faire attention à la traduction et à l'interférence de la syntaxe de la langue maternelle (l'arabe) marquée par sa syntaxe longue!

Eviter d'introduire trop d'éléments-incises!

S'assurer de la progression thématique des phrases, de façon que le sens de chaque phrase serve le sens l'autre et donne une nouvelle idée!

Maintenir des liens logiques entre les phrases et les paragraphes!

Ponctuation

Le point: pour marquer :
Fin de phrase, Abréviation

Les deux points pour:
Citer, introduire ou expliquer des éléments

La virgule: elle marque:
Les éléments cordonnés, les éléments incises et circonstanciels de la phrase, etc.

Le tiret marque:
l'énumérations des éléments, trait d'union des composés, etc.

Les parenthèses marquent:
Une explication, exemplification, remarque ou renvoi secondaire, etc.

Astérisque marque:
Un emploi erroné d'un signe

B/ L'argumentativité

Le discours scientifique est de par définition argumentatif; en ce sens que sa progression d'idées se fait selon une logique de persuasion se basant sur les différentes stratégies argumentatives telles: le raisonnement, la démonstration, l'exemplification, l'illustration par les citations, le recours aux résultats empiriques, statistique, chiffres, observation du terrain, etc. Ainsi, toute idée ou information sans appui ni fondement logiques est à rejeter. Tout jugement, qualification, appréciation ou critique quelconque doivent se baser sur la scientificité où la force est donnée à l'argument.

D/ L'objectivité

Le rédacteur veille à ce que son texte atteigne le degré le plus maximal possible d'objectivité tout en évitant toute marque de la langue qui pourrait renvoyer à un jugement personnel non argumenté. La langue renferme une bonne part de subjectivité dont les lieux privilégiés sont les unités lexicales d'ordre adverbial, adjectival ou même verbal à rôle qualificatif, quantificatif, intensificatif, évaluatif, mélioratif, ou même idéologique ou culturel, etc. Or, cela ne veut dire en aucun sens dénaturer le discours scientifique, ou bloquer le besoin expressif du chercheur qui, au cas où il a des arguments (chiffres, exemples, statistiques, constat admis, etc.) à l'appui de sa thèse, pourrait quantifier, qualifier, juger ou apprécier à travers les adjectifs ou les adverbes.

E/ Clarté et précision

Le style scientifique vise directement l'idée ou les notions en question sans ambiguïté que ce soit ; ainsi il est conseillé de:

- Respecter le jargon scientifique de la spécialité en s'exprimant non pas à travers des mots mais à travers des concepts et des termes.**
- Eviter les reprises des idées (sauf s'il s'agit d'un rappel nécessaire) et le retour aux mêmes contenus, sauf pour un besoin argumentatif ou de rappel.**
- Enlever toute séquence non nécessaire ou toute sorte de remplissage; que ce soit.**

Unité
thématique
autonome

Distribution en
paragrapes

Mise en forme
de la graphie

Caractéristiques
de la graphie

L'alignement du
texte

Marque formelle de
paragraphe:
-Alinéa
-Espacement
d'interligne

1/ Police: Time New
Roman
2/ Taille de police: 14/12
3/ Interligne : 1.5/ 1.15
4// espacement entre-
paragraphe: 6/ 12

Caractéristiques
normales:
-Pas de Gras
-Pas d'italique
-Pas de soulignement
-Couleur noire

Alignement « justifier »

INTRODUCTION

d'encodage/décodage résultant de difficultés d'enseignement/apprentissage dont l'optimisation, dans une situation de FLE, exige de tenir compte de ce double écart idiomatique du figement.

C'est grosso modo la thèse que nous allons soutenir à travers une recherche basant sur l'analyse d'un corpus composé de productions écrites d'apprenants arabophones qui viennent des régions sud-est de la Tunisie. Le français est une langue étrangère.

Les informateurs choisis comme représentant de l'apprenant arabophone de FLE sont des élèves et des étudiants appartenant aux différents niveaux scolaires: moyen, secondaire et universitaire. Leurs intérêts didactiques pour le français sont d'ordre divers et différent: selon qu'il s'agit du niveau moyen où l'enseignement du français se fait dans le cadre du tronc-commun, qu'il s'agit du niveau secondaire où il se fait dans le cadre des branches (langues étrangères, lettres et philosophie, etc.), ou qu'il s'agit du niveau universitaire où le français est enseigné en tant que spécialité.

La matière brute constituant notre corpus est un ensemble des copies écrites rédigées par ces informateurs dans le cadre des activités d'évaluation: souvent associées à une recherche pour le niveau universitaire.

Un tel choix est justifié par le souci de former un corpus où l'apprenant investi responsablement sa compétence linguistique loin de toute indifférence ou orientation préalable de recherche.

Le cadre théorique, méthodologique et conceptuel de cette thèse est un éclectisme sélectif dont le choix est justifié et détaillé dans une première partie que nous intitulerons: *Le figement entre faits et théories*. Cette partie englobant trois chapitres, se veut une tentative de systématisation des faits du figement à travers un travail de synthèse, de sélection, et parfois d'un certain regard critique, qui met en évidence et justifie le choix d'un outil conceptuel parmi une littérature abondante et dense où les concepts et les théories chevauchent, s'interfèrent, se croisent et parfois s'opposent⁶. Et ce, vu le flottement terminologique et conceptuel⁷ qui a caractérisé le figement, la diversité des phénomènes qu'il couvre et leur

⁵ Nous avons choisi les wilayas d'El-Oued et Ouargla; voir infra. II.1.1.

⁶ Voir la synthèse de Saleh MEJRI, *Le figement lexical: Description linguistique et structuration sémantique*, Tunis, Publication de la faculté des lettres de Manouba, 1997.

⁷ Saleh MEJRI, « Figement absolu ou relatif: la notion de degré de figement », LINX, N° 53, Paris X-Nanterre, 2005, p.184.

Modalité d'insertion

Insertion directe

Citation courte

Citation longue

Insertion indirecte

pour référer à une réalité du monde (réfèrent dans le sens saussurien) pareille à la réalité à laquelle référerait cette même combinaison lors de la première fois de son codage ou de son utilisation dans le discours. « *La fixité formelle s'accompagne d'une fixité référentielle.* », ⁴² précise G. KLEIBER. C'est pourquoi une bonne part des combinaisons figées nécessite, pour en comprendre le fonctionnement, le recours à leur étymologie et aux premiers contextes de

combinaisons dites libres (par exemple certains adjectifs peuvent être antéposé ou postposé au substantif : *enfant intelligent, intelligent enfant*), dans certains autres cas, ces choix ne sont pas possibles, ou ils sont au moins limités par rapport au cas des combinaisons dites libres. Nous citons l'exemple de Claude GUIMIER ⁴⁶ qui concerne l'adjectif invariable jouant un rôle

figement. La définition de figement échappe à la rigueur scientifique et fait encore l'objet de l'unanimité et de controverse théorique entre les chercheurs qui avouent l'absence d'une définition rigoureuse à ce terme. A ce propos, B. LAMIROY déclare :

« Malgré l'intérêt incontestable que les linguistes attribuent au phénomène du figement, les linguistes tombent en général d'accord pour dire qu'il s'agit d'une question extrêmement complexe et qu'il est difficile, voire impossible d'en fournir une définition rigoureuse. » ¹²

Cette unanimité et multiplicité des définitions qui ont été attribuées au terme figement sont imputées à des facteurs internes, qui caractérisent ce phénomène lui-même touchant des plans linguistiques hétérogènes et des formes des combinaisons si diverses, et d'autres

1/ Citation courte: à l'intérieur du texte

« On appelle mot composé un mot contenant deux, ou plus de deux, morphèmes lexicaux et correspondant à une unité significative: chou-fleur, malheureux, pomme de terre sont des mots composés. »²²⁴.

Ce qui exclut explicitement les combinaisons polygrammaticales de type *si bien que, tandis que, lesquels*, etc.

Dans une autre définition, D. CORBIN donne au mot composé un sens partiel: « Les mots composés sont des unités lexicales construites morphologiquement à partir de constituants à sens référentiels »²²⁵. Cette définition distingue pertinemment les composés, comme unités dont les composantes sont référentiels et pouvant être autonomes, des dérivés dont l'une des composantes, l'affixe, ne peut ni être autonome ni référentiel. Or, les composés pour D.CORBIN sont seulement les combinaisons formées à partir des règles restreintes qu'il qualifie de morphologiques comme la flexion (nombre et genre). Ces règles sont à distinguer des règles syntaxiques (comme les règles de l'accord) dont résultent des combinaisons que D. CORBIN appelle « mots construits syntaxiquement », de type *va-et-vient*, qui doivent passer par un processus de transfert de statut (catégoriel): de la combinatoire syntagmatique libre formée selon les règles de la syntaxe à l'unité unique lexicalisée.²²⁶

D'autres chercheurs ont proposé des définitions plus larges de la locutionnalité dont les limites avec les autres formes de figement apparaissent moins évidentes. Pour B. N. GRUNING, à titre d'exemple:

« Une locution serait un syntagme complexe inscrit durablement en mémoire et, inversement, tout syntagme complexe ainsi mémoriellement inscrit serait une locution. Cela couvre évidemment un champ vaste: du mot composé au proverbe en passant par "je vous ai compris", "Rodrigue as-tu du cœur"... »²²⁷

²²⁴ Ibid., p. 105.

²²⁵ Daniel CORBIN, « Locutions, composés, unités polylexématiques: lexicalisation et mode de construction », in Michel MARTINS-BALTAR, op. cit., p. 82.

²²⁶ Il s'agit de deux modes de constructions différentes. L'une morphologique, elle donne naissance à des combinaisons endocentriques, dont le statut est celui de la composante base; si, par exemple, la base est un nom, la combinaison est un nom. L'autre est un mode syntaxique dont résulte une combinaison exocentrique dont le statut est différent des composantes; c'est le cas par exemple de rendez-vous où la combinaison globale n'est ni un verbe ni un pronom, mais il s'agit d'un nom. Voir à ce propos D. CORBIN, Ibid., pp.53-102.

²²⁷ Blanche-Noëlle GRUNING, op. cit., p. 225.

Elle s'écrit avec les mêmes caractéristiques que le texte normal

1/ Police: Time New Roman

2/ Taille de police: 14/12

3/ Interligne : 1.5/ 1.15

4// espacement entre-paragraphes: 6/ 12



Italique et guillemets : «... »

Elle s'écrit avec les mêmes caractéristiques que le texte (police et espacement), excepté:

- Séparée du texte
- En italique et entre guillemets.
- Diminuer la taille de police (de 14 à 12)
- Espace de gauche et de droite (1 C.M.)

2/ Citation longue: Séparée du texte

Titres et sous-titres

II.3.2-La locutionnalité active dans les écrits des apprenants: propriétés linguistiques et critères de classification

L'importance quantitative que traduisent les données du corpus nous met face à une hétérogénéité qualitative importante et plus ou moins représentative, dont la description linguistique sur le plan formel du signifiant: sur le plan lexical, sur le plan syntaxique, et sur le plan sémantico-pragmatique du signifié, serait d'un apport considérable pour l'explication et la compréhension de quelques mécanismes et propriétés linguistiques internes et externes propres à cette forme des combinaisons figées.

Car, tout l'intérêt des travaux qui portent sur le figement en général, et en particulier sur la locutionnalité, est en fait d'expliquer et de comprendre cette mutation, cette distorsion ou même cette rupture entre le fonctionnement interne et le fonctionnement externe d'un groupe syntagmatique des morphèmes. Le figement n'est-il pas, de par sa substance, un degré d'anomalie ou de mutation entre un plan de fonctionnement interne et un plan de fonctionnement externe ?

En effet, l'usager aurait affaire à six signifiants comme dans *avoir le chat dans la gorge* ; alors qu'il est amené à leur attribuer un seul signifié complètement différent de leurs signifiés, et un seul référent complètement différent de celui de *chat*, et de celui de *gorge* ! N'est il pas ici une mutation sémantique ? Ne s'agit-il pas ici d'une mutation référentielle ? Il aurait affaire de même à un groupe prépositionnel tel *au-delà* ou *au-dessus* alors que les grammairiens et le lexique (le dictionnaire) lui parlent, quant à ces deux des noms ! Ne s'agit il pas d'une mutation catégorielle et des classes !

C'est à ces anomalies linguistiques, qui ne sont que l'effet du fonctionnement locutionnel, et en sont les propriétés, que nous consacrons cette partie qui sera une description analytique et classificatoire des locutions en usage dans les écrits des apprenants.

II.3.2.1-Propriété lexico-grammaticales et formelles

Pour présenter la diversité catégorielle des locutions en usage dans les écrits des apprenants. Nous n'adoptons aucun autre classement que celui proposé par la grammaire traditionnelle déjà développé (supra. I.3.3.1). Nous traitons la locutionnalité du point de vue du signifiant (forme) en tant qu'unité faisant partie soit du lexique soit de la grammaire, et

Il s'écrit avec:

- Caractère gras (évituez le soulignement et les couleurs)
- Numérotez les niveau du titrage (1, 2 , 2.3, etc.)
- Séparez chaque numéro par un point et éviter l'espace!
- on peut augmenter ou réduire la taille de police des titres selon le besoin.
- On augmente l'espacement du titre (soit avant ou après : 6/6) pour éloigner le titre du texte.
- Aucune ponctuation ne soit permise à la fi du titre.
- Gardez les mêmes choix formels tout au long du travail!

ce sens que, vu les statuts égaux de ses composantes lexicales, ces deux bases ni collocatifs.

Quant à l'enchâssement d'autres formes de figement dans ce schéma, c'est aussi remarquable comme le montrent les deux derniers exemples. *Bien comme il faut* renferme la combinaison *comme il faut*, laquelle locution emboîtée. Ainsi, nous distinguons, quant à cette collocation de figement: un lien collocatif liant le lexème *bien* avec la locution *comme il faut*, et un lien locutionnel liant le lexème *comme* avec la locution *il faut*, donnant par conséquent la collocation globale *bien comme il faut*, et liant les morphèmes *comme, il et faut*, et donnant ainsi la locution *comme il faut* dans la collocation *bien comme il faut*.

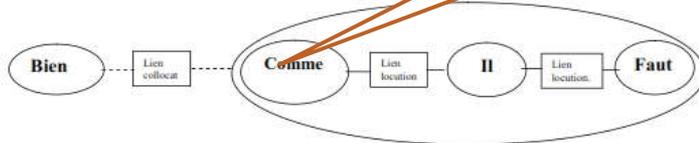


Schéma 9: Schéma représentatif de l'enchâssement du phénomène locutionnel dans une collocation lexicale symétrique à composantes complexes.

II.2.2.1.2-Propriétés morphosyntaxiques

La collocation partage avec la combinaison libre le caractère de l'autonomie grammaticale de ses composantes. Cette propriété morphosyntaxique fait que la structure interne de la collocation est morphosyntaxiquement analysable au même titre que celle de la combinaison libre. Ainsi, en se basant sur la classification élargie de J. F. HAUSMANN (voir supra. L3.2.2), qui s'est proposée, à ce propos, comme modèle largement répondu dans les milieux de recherche, et ce, vu son intérêt à la fois descriptif et classificatoire, nous nous donnons, dans ce qui suit, comme tâche d'analyser, dans un premier temps, les différentes structures des collocations lexicales extraites du corpus; et ce, pour en établir une classification.

Or, même si autonomes, les composantes de la collocation sont relativement maniables sur le plan morphosyntaxique. D'où le figement morphosyntaxique comme ensemble des restrictions des choix morphosyntaxiques caractérisant les collocations par

Schéma

prendre. Si dans l'idiome arabe *l'attention se prend*, dans son équivalent français, *attention s'attire*; si en arabe, *le temps marche / alwaqt yamsi* (U. 25), en français *le temps passe*. Si de même en arabe, on qualifie le temps de disponibilité du *temps vide* (U. 14), l'idiome français le qualifie du *temps libre*, et ainsi de suite.

Vu que les langues structurent différemment la pensée à travers des choix arbitraires qui dépassent le cadre lexico-sémantique, transposer littéralement des unités du lexique en se basant sur les seules données lexico-sémantiques, pourrait créer, comme le montre les exemples donnés au tableau ci-dessous, des anomalies sous forme des collocations-interférées où la présence de la langue maternelle est remarquable.

Tableau

Collocation interférée	Texte référence	Collocatif d'interférence / collocatif-norme	Collocation -norme
<i>Santé solide</i>	M.11	<i>Solide/Bonne</i>	<i>Bonne santé</i>
<i>Santé bien</i>	M.19	<i>Bien / bonne</i>	<i>Bonne santé</i>
<i>Temps vide</i>	M.14	<i>Vide/ libre</i>	<i>Temps libre</i>
<i>Etre (16, 17, etc.) ans</i>	S.66	<i>Avoir/être</i>	<i>Avoir (16, 17, etc.) ans</i>
<i>Prendre attention</i>	S.16	<i>Prendre/attirer</i>	<i>Attirer l'attention</i>
<i>Le temps marche</i>	U.25	<i>Marcher/passer</i>	<i>Le temps passe</i>
<i>Demander ses droits</i>	U.45	<i>Demander/Revendiquer</i>	<i>Revendiquer un droit</i>
<i>Etre bien</i>	U.54	<i>Etre/aller</i>	<i>Aller bien</i>

Tableau 48: Exemples des collocations-interférences sur le plan lexico-sémantique.

II.5.1.4.1.2.2-Interférence lexico-grammaticale

Un discours produit par un locuteur-apprenant dans une langue étrangère ne serait pas non plus dénué de la présence des choix lexico-grammaticaux de sa langue maternelle. D'où l'interférence lexico-grammaticale qui est vue comme tout écart marquant la présence d'un choix grammatical de la langue maternelle qu'on impute à la non prise de connaissance du comportement grammatical arbitraire d'une unité lexicale. Ainsi, par ignorance de la grammaire du verbe *habiter*, qui est en français indirectement transitif à travers la préposition *à*, l'apprenant a recours au seul choix de sa langue maternelle où ce verbe est intransitif avec le choix *fi* ayant comme équivalent français *dans*, et crée donc « ... *j'habite dans Qatar ...* » (S. 48). Il en est de même au cas de « ... *je conseille tous les gens*

- ☒ Respectez la même mise en forme de l'écriture dans tous les tableaux ou schémas : quant à la police, la taille, les critères de la graphie, etc. ☒ Mettez des titres pour chaque schéma ou tableau.
- ☒ Respectez le même choix quant à la mise en forme des titres des tableaux; ainsi, on propose de: - Adopter la même police du texte. - Réduire la taille en 12 ou en 11, selon la taille du texte. - Le caractère normal, gras, sans italique. - Alignement de paragraphes: JUSTIFIER ou CENTRE. - Numéroté les titres.

« On appelle mot composé un mot contenant deux, ou plus de deux, morphèmes lexicaux et correspondant à une unité significative: chou-fleur, malheureux, pomme de terre sont des mots composés. »²²⁴.

Ce qui exclut explicitement les combinaisons polygrammaticales de type *si bien que, tandis que, lesquels*, etc.

Dans une autre définition, D. CORBIN donne au mot composé un sens particulier. « Les mots composés sont des unités lexicales construites morphologiquement à partir de constituants à sens référentiels »²²⁵. Cette définition distingue pertinemment les composés, comme unités dont les composantes sont référentiels et pouvant être autonomes, des dérivés dont l'une des composantes, l'afixe, ne peut ni être autonome ni référentiel. Or, les composés pour D. CORBIN sont seulement les combinaisons formées à partir des règles restreintes qu'il qualifie de morphologiques comme la flexion (nombre et genre). Ces règles sont à distinguer des règles syntaxiques (comme les règles de l'accord) qui résultent des combinaisons que D. CORBIN appelle « mots construits syntaxiquement » de type *va-et-vient*, qui doivent passer par un processus de transfert de statut (catégorisation) de la combinatoire syntagmatique libre formée selon les règles de la syntaxe à une unité lexicalisée.²²⁶

D'autres chercheurs ont proposé des définitions plus larges dont la délimitation des limites avec les autres formes de figement apparaissent moins évidentes. Pour B. N. GRUNING, à titre d'exemple:

« Une locution serait un syntagme complexe inscrit durablement en mémoire et, inversement, tout syntagme complexe ainsi mémoriellement inscrit serait une locution. Cela couvre évidemment un champ vaste: du mot composé au proverbe en passant par "je vous ai compris", "Rodriguez as-tu du cœur"... »²²⁷

²²⁴ Ibid., p. 105.

²²⁵ Daniel CORBIN, « Locutions, composés, unités polylexématiques: lexicalisation et mode de construction », in Michel MARTINS-BALTAR, op. cit., p. 82.

²²⁶ Il s'agit de deux modes de constructions différentes. L'une morphologique, elle donne naissance à des combinaisons endocentriques, dont le statut est celui de la composante base; si, par exemple, la base est un nom, la combinaison est un nom. L'autre est un mode syntaxique dont résulte une combinaison exocentrique dont le statut est différent des composantes; c'est le cas par exemple de rendez-vous où la combinaison globale n'est ni un verbe ni un pronom, mais il s'agit d'un nom. Voir à ce propos D. CORBIN, Ibid., pp. 53-102.

²²⁷ Blanche-Noëlle GRUNING, op. cit., p. 225.

Notes de bas de page

La cohérence et le respect du même choix sont aussi requis dans le texte de bas de page quant auquel on conseille la mise en forme suivante:

- Police : la même taille que le texte : T.N.R
- Caractère : normal, sans gras, sans italique sauf si l'italique est exigé par la norme de la note; comme au cas des titres.
- Taille : 10 ou 9 selon la taille du texte 14 ou 12.
- Interligne : 1. P.
- Espacement : 00 AVANT et 00 APRES.
- Alignement de paragraphe : A gauche (et non JUSTIFIER)

« On appelle mot composé un mot contenant deux, ou plus de deux, morphèmes lexicaux et correspondant à une unité significative: chou-fleur, malheureux, pomme de terre sont des mots composés. »²²⁴

Ce qui exclut explicitement les combinaisons polygrammaticales de type *si bien que*, *tandis que*, *lesquels*, etc.

Dans une autre définition, D. CORBIN donne au mot composé un sens particulier. « Les mots composés sont des unités lexicales construites morphologiquement à partir de constituants à sens référentiels »²²⁵. Cette définition distingue pertinemment les composés, comme unités dont les composantes sont référentiels et pouvant être autonomes, des dérivés dont l'une des composantes, l'afixe, ne peut ni être autonome ni référentiel. Or, les composés pour D. CORBIN sont seulement les combinaisons formées à partir des règles restreintes qu'il qualifie de morphologiques comme la flexion (nombre et genre). Ces règles sont à distinguer des règles syntaxiques (comme les règles de l'accord) dont résultent des combinaisons que D. CORBIN appelle « mots construits syntaxiquement », de type *va-et-vient*, qui doivent passer par un processus de transfert de statut (catégoriel) de la combinatoire syntagmatique libre formée selon les règles de la syntaxe à l'unité unique lexicalisée.²²⁶

D'autres chercheurs ont proposé des définitions plus larges de la locutionnalité dont les limites avec les autres formes de figement apparaissent moins évidentes. Pour B. N. GRUNING, à titre d'exemple:

« Une locution serait un syntagme complexe inscrit durablement en mémoire et, inversement, tout syntagme complexe ainsi mémoriellement inscrit serait une locution. Cela couvre évidemment un champ vaste: du mot composé au proverbe en passant par "je vous ai compris", "Rodrigue as-tu du cœur"... »²²⁷

²²⁴ Ibid., p. 105.

²²⁵ Daniel CORBIN, « Locutions, composés, unités polylexématiques: lexicalisation et mode de construction », in Michel MARTINS-BALTAR, op. cit., p. 82.

²²⁶ Il s'agit de deux modes de constructions différentes. L'une morphologique, elle donne naissance à des combinaisons endocentriques, dont le statut est celui de la composante base; si, par exemple, la base est un nom, la combinaison est un nom. L'autre est un mode syntaxique dont résulte une combinaison exocentrique dont le statut est différent des composantes; c'est le cas par exemple de rendez-vous où la combinaison globale n'est ni un verbe ni un pronom, mais il s'agit d'un nom. Voir à ce propos D. CORBIN, Ibid., pp. 53-102.

²²⁷ Blanche-Noëlle GRUNING, op. cit., p. 225.

La distribution de la graphie dans la page est de son côté représentatif. On propose à ce propos la norme souvent à suivre dans les travaux de recherche au niveau de l'université algérienne :

Marges : cette option est présentée par Word à MISE EN PAGE puis MARGES PERSONALISEES. Il est conseillé:

Espace de 2.5 : droite, haut et bas. Soit espace de 03 à gauche et 00 en marge, soit 2.5 à gauche et 0.5 en tant que marge :

L'en-tête et le pied de page: 1.25 pour les deux. Cette option est présentée en Word à INSERER puis ENTETE ET PIED DE PAGE.

Divers formels

D'autres éléments dont on doit rappeler la présentation formelle dont:

- L'abréviation et les signes: par besoin d'économie, il arrive que le rédacteur a besoin de faire recours à l'abréviation, comme si on exprime *didactique de français langue étrangère* par *D.F.L.E.*, dans ce cas-là, on doit:

- Indiquer cette abréviation par renvoi en une note de bas de page.
- On respecte cette abréviation tout au long du travail.
- On met un signe du point (.) à droite de la lettre initiale de chaque mot: G.V., D.L.M., etc.
- L'abréviation concerne les termes et non pas les mots de la langue; il est déconseillé d'abrégier les mots de la langue telle, *c'est-à-dire* en c.à.d., excepté *etc.* qui se traite aujourd'hui comme mot de la langue à l'instar de O. K. par exemple. Or, si on emploi *etc.*, on n'emploie pas les trois points de suspension (...).

- Les noms propres des auteurs : le principe du respect du même choix exige :

- Commencer par le prénom puis le nom
- Le nom s'écrit tout en majuscule
- Pour le prénom, la majuscule se met seulement à l'initial.
- On suit le même choix tout au long du travail: si on abrège le prénom (par exemple J. DUBOIS), on le fait tout au long du travail et avec tous les autres noms. Alors que si on écrit le prénom complet, on fait ainsi avec tous les noms propres dans le texte.

A/ Pour une première indication de la référence

1/ Référence Livre

Saleh MEJRI, *Le figement lexical: Description linguistique et structuration sémantique*, Tunis, Publication de la faculté des lettres de Manouba, 1997, p. 41.

S. MEJRI, *Le figement lexical: Description linguistique et structuration sémantique*, Tunis, Publication de la faculté des lettres de Manouba, 1997, p. 41.

Jean HAMELIN et Nicole GAGNON, *Histoire du catholicisme québécois: Le XXe siècle*, Montréal, Boréal, 1984, p. 12.

Jean HAMELIN et Nicole GAGNON, *Histoire du catholicisme québécois: Le XXe siècle*, tome I, Montréal, Boréal, 1984, p. 12.

O. DUCROT et al., *Les mots du discours*, Paris, MINUIT, 1980, p. 78.

Philippe BLANCHET et Pierre MARTINEZ (dir.), *Pratiques innovantes du plurilinguisme: émergence et prise en compte en situations francophones*, Paris, Archives contemporaines, 2010, p. 34.

Ministre de l'éducation nationale, *Manuel de Français : 3^{ème} Année secondaire*, Alger, Office National de Publication Scolaire,, 2012. p. 34.

S. DELESALE et P. GUIVARC'H (trad.), R. H. ROBIN, *Linguistique générale: une introduction*, Paris, Armand Colin, 1973, p. 70.

S. DELESALE et P. GUIVARC'H (trad.), R. H. ROBIN, *Linguistique générale: une introduction*, Paris, Armand Colin, 1973, p. 70.

F. DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, 15^{ème} éd., Genève, Arbre d'Or, 2005, p. 13, Disponible sur: www.persee.fr/web/revues/.../lfr_0023-8368_2006_num_150_2_6854, Consulté le 05/05/2018.

2/ Chapitre d'un ouvrage collectif

Robert MARTIN, « Sur les facteurs du figement lexical », in Michel MARTINS-BALTAR, (éd.), *La locution entre langue et usage*, Paris, ENS éditions Fontenay Saint-Cloud, 1997, p. 298.

3/ Article d'une revue

Saleh MEJRI, « Figement et traduction: problématique générale », in *Meta*, N.2, vol.53, 2008, p. 244.

A. MARTINET, « Le syntème », in *La linguistique*, N. 2, Vol. 35, Paris, PUF, 1992, p. 12.

POLGUERE et Igor MEL'CUK, « Dérivations sémantiques et collocations dans le DiCo/LAF », in *Langue française*, N°. 150, Paris, Larousse, 2006, p. 70, Disponible sur: www.persee.fr/web/revues/.../lfr_0023-8368_2006_num_150_2_6854, Consulté le 05/05/2012.

4/ Mémoire ou thèse

Brigitte ORLIAC, « Automatisation du repérage et l'encodage des collocations en langue de spécialité », Thèse de doctorat, Université de Montréal, Juillet 2004, p. 17.

A. M. DJEDIAI, *Le Figement Linguistique dans les Productions Écrites des apprenants: Etude de corpus des apprenants arabophones algériens*, Thèse de doctorat en sciences du langage, Dirigée par S. KHENNOUR, Université de KASDI MERBAH - Ouargla, Mai 2017, p. 514.

A. M. DJEDIAI, *Le Figement Linguistique dans les Productions Écrites des apprenants: Etude de corpus des apprenants arabophones algériens*, Thèse de doctorat en sciences du langage, Dirigée par S. KHENNOUR, Université de KASDI MERBAH - Ouargla, Mai 2017, p. 514, Disponible sur: <https://dspace.univ-ouargla.dz/jspui/bitstream/.../1/Abdelmalek-DJEDIAI-Doctorat.pdf>, Consulté le 12/02/2020.

5/ Dictionnaire

Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGEUNEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 538.

HACHETTE, *Dictionnaire HACHETTE*, Ed. 2010, Paris, HACHETTE, 2010.

E. LITRE, *Dictionnaire Le Littré*, Québec, 2009, En ligne : <http://dictionnaire-le-litre.googlecode.com/files/Litre-linux2.0.tar.bz2>, Consulté le 05/06/2014.

E. LITRE, *Dictionnaire Le Littré*, Québec, 2009, Téléchargeable sur : <http://dictionnaire-le-litre.googlecode.com/files/Litre-linux2.0.tar.bz2>, téléchargé le 05/06/2014.

B/ Pour une deuxième indication ou plus de la référence

1/ Référence citée dans la note juste avant (successivement)

- 13 A. M. DJEDIAI « La : problématique de compétence lexico-grammaticale du genre chez les apprenants de français langue étrangère », In *Synergie Algérie*, N. 27, 2019, p. 43, Disponible: <http://gerflint.fr/Base /Algerie27/djediai.pdf>, Consulté le 12/ 01/ 2021.
- 14 Ibid., p. 44.
- 15 Ibid.
- 16 Id., « De la compétence (inter)idiomatique à travers *Le Rocher de Tanios* d’A. Maalouf », In *Multilinguales*, N. 6, Bijaia, 2015, p. 63, Disponible : <http://journals.openedition.org/multilinguales/1003;DOI:10.4000/multilinguales.1003> Consulté le 12/ 01/ 2021.

2/ Référence citée dans une note intercalée par une note d'une autre référence d'un autre auteur.

- 13 O. DUCROT et al., *Les mots du discours*, Paris, MINUIT, 1980, p. 78.
- 14 B. ORLIAC, « Automatisation du repérage et l'encodage des collocations en langue de spécialité », Thèse de doctorat, Université de Montréal, Juillet 2004, p. 17.
- 15 O. DUCROT, *Op.*, cit., p. 12.
- 16 B. ORLIAC, *Op.*, cit.

sa définition, qu'est ce que le figement si ce n'est pas le résultat d'une fréquence d'usage ? Le point de l'unanimité des linguistes malgré leur divergence quant à la définition du figement.

1.1.2.3.2- Le figement entre irrégularité synchronique et régularité diachronique

Etymologiquement, chaque combinaison, avant d'être figée, était à un certain moment de son histoire un usage individuel d'une combinaison libre formée selon les règles de la langue dans un contexte pragmatique particulier dont elle tire sa charge sémantique. « *Il suffit ainsi de remonter à des stades plus anciens de la langue pour y retrouver des versions libres de ce qui de nos jours est figé.* »⁵³

A cet égard et à titre d'illustration, nous citons l'exemple de J. R. KLEIN et B. LAMIROY⁵⁴ (qu'ils l'empruntent de leur côté de FOURNIER) : celui de *rendre visite* et *avoir raison*. Synchroniquement, les composantes des ces deux combinaisons ne sont pas syntaxiquement autonomes. Tout autre choix morphosyntaxique (anaphorisation, relativisation, passivisation, etc.) n'est pas acceptable: **la visite que j'ai rendue*, **la visite est rendue*, **la raison que j'ai*, etc. Or, diachroniquement, ces variations transformationnelles, citent ces auteurs, étaient acceptables. Ils transmettent respectivement de MOLIÈRE et S. SIMON:

-Il me semble que vous avez raison; et cependant il est vrai que vous ne l'avez pas.

-Le roi alla rendre visite à Monsieur et Madame, qui se passa fort tristement.

Même les combinaisons les plus irrégulières et les plus opaques synchroniquement trouvent diachroniquement leurs régularités lexico-sémantiques et morphosyntaxiques dans l'histoire évolutive du système de la langue dont elles portent les traces. Car « *[le] figement et changement sont les deux faces du même phénomène évolutif* ». ⁵⁵ « *Les figements [sont] construits historiquement et collectivement dans les langues.* ».⁵⁶

Les irrégularités lexico- sémantiques et morphosyntaxiques que tracent les chercheurs de nos jours reflètent des stades différents de l'évolution de la langue. Le figement n'est que ce qui reste, l'héritage et la partie fixe et non mouvante d'une langue en mouvement

⁵³ Béatrice LAMIROY et Jean René KLEIN, « Le problème central du figement est le semi-figement », *LINX*, N° 53, Paris, Paris X - Nanterre, 2005, p. 137, 138.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 138.

⁵⁵ Ivane FONGY, *op. cit.*, p.155.

⁵⁶ Danièle DUBOIS, « Catégorie, prototype et figement. Constructions d'invariants et systèmes symboliques », in Michel MARTINS-BALTAR, *op. cit.*, p. 122.

Loin d'être une formalité-accessoire des éléments du travail de recherche, la présentation de la liste bibliographique est l'un des aspects d'importance qui donne au travail sa systématité et sa cohérence. Elle constitue non pas seulement un indicatif pour orienter le lecteur, mais aussi un bien-fondé argumentatif à partir duquel on jugerait la fiabilité scientifique de l'effort. Ainsi, le fait de suivre une certaine norme assure la pertinence de la présentation des références bibliographiques.

1/ Référence Livre, Dictionnaire, manuel, etc.

1/ Inversez le nom et le prénom

Saleh MEJRI, *Le figement lexical: Description linguistique et structuration sémantique*, Tunis, Publication de la faculté des lettres de Manouba, 1997, p. 41.

2/ Enlevez P. ?

MEJRI Saleh, *Le figement lexical: Description linguistique et structuration sémantique*, Tunis, Publication de la faculté des lettres de Manouba, 1997.

2/ Référence Article ou chapitre.

MARTINET A., « Le syntème », in *La linguistique*, N. 2, Vol. 35, Paris, PUF, 1992, p. 73-89.

**Pagination de l'article
dans la revue**

MARTIN Robert , « Sur les facteurs du figement lexical », in Michel MARTINS-BALTAR, (éd.), *La locution entre langue et usage*, Paris, ENS éditions Fontenay Saint-Cloud, 1997, p. 298.

**Pagination du chapitre
dans l'ouvrage**

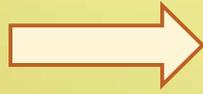
POLGUERE Jean et MEL'CUK Igor, « Dérivations sémantiques et collocations dans le DiCo/LAF », in *Langue française*, N°. 150, Paris, Larousse, 2006, p. 70-113, Disponible sur: www.persee.fr/web/revues/.../lfr_0023-8368_2006_num_150_2_6854, Consulté le 05/05/2012.

RÉFÉRENCES

- BEJOIN H. et THOIRON P., « Macrostructure et microstructure dans un dictionnaire de collocations en langue de spécialité », In: *Terminologie et traduction*, N. 2, 1992, p. 513-522.
- CLAVER ZOUOGBO J. P., *Le proverbe entre langues et cultures: une étude de linguistique: une étude de linguistique confrontative allemand/français/bété*, Berne, Peter Lang, 2008.
- DELISLE J. et LEE-JAHNK H. et al. *Terminologie de la traduction*, Amsterdam, John Benjamins Publishing, 1999.
- DE SAUSSURE F., *Cours de linguistique générale*, Genève, Arbre d'Or, 2005.
- DJEDIAI, A., « De la compétence (inter) idiomatique à travers 'Le rocher de Tanios' d'A. Maalouf », In: *Multilinguales*, N° 6, p. 201-215, 2015, Université de Bejaia, Disponible sur : <https://journals.openedition.org/multilinguales/1003>, Consulté le 17/ 02/ 2019.
- DJEDIAI A. « La compétence lexico-grammaticale du genre chez les apprenants de français langue étrangère: problématique de compétence idiomatique », In: *Synergie Algérie*, N° 27, 2019, p. 33-54, Disponible sur: <https://gerflint.fr/Base/Algerie27/djediai.pdf>, Consulté le 3/ 5/ 2020.
- DUBOIS J. et al., *Dictionnaire linguistique*, Paris, Larousse, 1989.
- FONAGY I., « Figement et changement sémantique », in MARTINS-BALTAR Michel (éd.), *La locution entre langue et usage*, Paris, ENS éditions Fontenay Saint-Cloud, 1997, p. 131-164.

Liste des références

Livres



**Grammaire
de Français**

**Linguistique
générale**

Littérature

Articles

**Thèses et
mémoires**

Dictionnaires

Sitographie